

Deuxième session du comité technique spécialisé de l'Union Africaine sur le développement social, le travail et l'emploi Allocution de Monsieur le Premier Ministre,

**Monsieur le Président,
Excellences,
Honorable assistance,**

Cette deuxième session du comité technique spécialisé de l'Union Africaine sur le développement social, le travail et l'emploi est organisée sous le haut patronage de son excellence Monsieur le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, qui souhaite la bienvenue à chacun d'entre vous et le plein succès à vos travaux.

Bienvenue à tous dans votre seconde patrie, l'Algérie

L'amélioration constante des structures de l'Union Africaine et de son mode opératoire, a fait de votre comité spécialisé un espace de dialogue et de coopération actif et efficient dans de nombreux domaines qui intéressent nos peuples à l'instar du chômage, du marché du travail, le dialogue social, le travail décent, l'insertion de la femme, l'exploitation des enfants, la médecine du travail ou encore, la couverture sociale.

Le thème choisi pour cette session est également très important car **l'investissement dans l'emploi et la sécurité sociale pour tirer pleinement profit de la dividende démographique**, est en parfaite adéquation avec la démarche du Gouvernement du continent visant à faire des spécificités de l'Afrique des sources de force plutôt que des freins au développement.

Cette approche englobe en sus des populations, les paramètres géographiques, géopolitiques et culturels. Nous devons avoir confiance en nous-mêmes et miser sur nos capacités intrinsèques avec à leur tête, l'élément humain.

Nombreuses et variées sont les retombées positives que nous pouvons espérer d'une dynamique africaine en faveur de l'emploi et de la généralisation de la sécurité sociale.

En effet, assurer un revenu stable permettrait de fixer les populations, de diminuer les phénomènes d'exode et de migration, de réduire les activités criminelles et illicites, d'atténuer les conflits et d'augmenter la vitalité des marchés et économies domestiques.

Par ailleurs, la généralisation de la couverture sociale améliorerait l'efficacité des dispositifs médicaux, faciliterait la lutte contre les épidémies et élèverait le niveau de couverture sanitaire.

L'investissement dans des secteurs comme la santé, l'éducation et les infrastructures de base comme les transports et les télécommunications, aura également un impact positif sur le travailleur africain qui a besoin aussi de qualifications et de formations continues afin de lui permettre, à lui et l'entreprise qui l'emploie, de s'adapter rapidement avec les changements de l'économie mondiale et d'intégrer le développement technologique permanent.

Les résultats du développement humain dans le continent demeurent bons malgré la crise économique mondiale et les tensions sécuritaires dans certaines régions. Mais notre ambition doit être plus grande si nous voulons relever les défis qui nous sont imposés par la mondialisation et préserver et développer nos dispositifs sociaux nationaux.

Dans cette affaire, la plus grande part de responsabilité nous incombe à nous, africains. Toutefois, les pays développés doivent intégrer le fait que la stabilité du continent et son développement sert la cause de la paix, contribue à la création mondiale de richesse et préserve l'équilibre écologique de la planète.

De ce fait, il devient nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'urgence d'aide au développement au profit des pays d'Afrique, avec des niveaux de financement au moins égaux à ceux mobilisés avant la crise financière de 2008.

Sur un autre registre, il est impératif d'instaurer dans nos modes de gouvernance, un dialogue permanent entre gouvernement, partenaires sociaux et patronnât afin de rapprocher les points de vue, définir les priorités et travailler ensemble pour l'atteinte des objectifs fixés.

Mon pays s'honore du cadre tripartite qui regroupe régulièrement depuis 1991, le gouvernement, les syndicats et les organisations patronales et qui a permis en 2013 d'élaborer un pacte national économique et social pour la croissance, déposé auprès du bureau international du travail, visant la préservation des acquis sociaux et l'édification d'une économie nationale émergente, diversifiée et créatrice de richesse et d'emplois durables.

Mesdames et messieurs,

A l'évidence, beaucoup de travail nous attend et une bonne partie de sa charge vous incombera à vous et aux institutions que vous représentez. J'affirme le plein soutien du Gouvernement algérien à votre noble démarche et son attente des résultats de vos travaux que nous espérons riches et pratiques.

Je souhaite enfin à chacun de vous une session studieuse et réussie ainsi qu'un agréable séjour à Alger.

Je vous remercie.